**FFRandonnée et ANCT : un partenariat gagnant !**

Le 1er objectif est d’accompagner les 62 territoires de montagne lauréats du **plan « Avenir montagnes »** sur les sujets « randonnée » dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique

Le 2ème objectif est d’**agir sur les phénomènes de (sur)fréquentation et travailler sur la gestion des flux sur les sentiers de randonnée**.   
En effet, la (sur)fréquentation des sites de pratique « outdoor » depuis le premier confinement contribue à augmenter le taux d’accidentologie et les conflits d’usage et à détériorer l’environnement et la biodiversité. La randonnée devient un élément stratégique pour les territoires de montagne.   
  
Le Plan « Avenir montagnes » et son objectif de modèle touristique plus diversifié et durable, met en lumière une nécessaire diversification de l’offre sportive et touristique sur les territoires de montagne.